

# NAO : L'INTERSYNDICALE, POUR GAGNER ENSEMBLE ?

Les augmentations salariales de 2025 seront discutées lors des Négociations Annuelles Obligatoires, qui débutent le 17 décembre. La CGT a invité tous les syndicats à faire front commun, au niveau national (cadrage global du plan salarial) et au niveau local (déclinaison locale, pour chaque entité). Dans l'attente de leurs réponses, elle vous rappelle ci-dessous quelques points clés.

## LES CONSEQUENCES DU « PRO-BUSINESS » NEOLIBERAL

Les gouvernements se succèdent et multiplient les cadeaux aux plus riches et aux grandes entreprises. C'est cette politique qui a creusé la dette. **175 milliards** d'aides publiques par an pour les entreprises, c'est un tiers du budget de l'État. **C'est +50% en 15 ans !** Tout cela sans ciblage, sans condition ni contrepartie, sans évaluation ni contrôle de l'efficacité. C'est cadeau.

Les **actionnaires du CAC 40 se sont augmentés de 30%** ces dernières années. Les 10 français les plus riches ont **multiplié leur fortune par 3,88** depuis 2017. Vous avez connu les mêmes augmentations de salaire, vous ? Non. Par contre, on nous a volé deux ans de vie avec la retraite à 64 ans.

Depuis les années 80, l'impôt sur les sociétés, l'impôt des plus riches et l'impôt sur les patrimoines ont fondu en Europe et dans les pays occidentaux. La mondialisation néolibérale, c'est le **dumping fiscal** organisé. En France et en Allemagne, l'impôt sur les sociétés est passé de 50% au début des années 90 à ~ 25% aujourd'hui. Dans le même temps, le montant de la **TVA n'a pas cessé d'augmenter**.

Les principales recettes de l'Etat sont les cotisations sociales et les impôts. Aujourd'hui ce sont les **salarié(e)s qui y contribuent majoritairement**. Les employeurs réclament toujours plus d'exonérations de cotisations sociales, les actionnaires réclament toujours plus de dividendes et les grandes fortunes de moins en moins d'impôts.

Pour la CGT, si les employeurs ne veulent pas contribuer directement à la solidarité nationale ils devraient **au moins** le faire indirectement en **augmentant les salaires**. Cela améliore non seulement le revenu net mais également les cotisations pour le financement de la sécurité sociale, des retraites, ...

## SCHNEIDER ELECTRIC VA BIEN, MERCI... ET VOUS ?

Depuis des années, les résultats du groupe Schneider battent record sur record. Le cours de l'action a bondi de 356% depuis avril 2020, dans le même temps le CA et le résultat ont augmenté de plus de 50%. Qu'en est-il de votre salaire, et des cotisations sociales qui vont avec ?

La direction mettra sans doute en avant les « *incertitudes sur l'avenir* » pour tenter de justifier un plan salarial « *prudent* »... nous saurons lui rappeler les résultats historiques en prévision sur 2024 (avec révision à la hausse des objectifs), et le rabaillage du pouvoir d'achat par trois années de forte inflation.



## LES REVENDICATIONS DE LA CGT SCHNEIDER ELECTRIC

Les revendications présentées ci-dessous constituent une **base de départ**, mais pourront être revues si notre proposition d'union intersyndicale est validée par les autres organisations. Dans ce cas, l'objectif sera de définir conjointement une plateforme commune à défendre unitairement lors des négociations. La récente revalorisation de l'abondement du PEE (1800€ au lieu de 1404€) montre que **nous pouvons obtenir des avancées, lorsque nous poussons tous dans le même sens.**

La CGT Schneider Electric remettra à l'ordre du jour la question d'un treizième mois, que plusieurs syndicats internes revendiquent depuis de nombreuses années. Un grand groupe comme Schneider Electric a largement les moyens de le financer ! Ce serait la possibilité pour les salarié(e)s de s'assurer un revenu fixe supplémentaire (non assujéti aux aléas de la bourse), donnant un coup de pouce salulaire à leur pouvoir d'achat mais permettant également de générer des cotisations supplémentaires pour notre protection sociale. Ce treizième mois n'aurait pas pour objet de se substituer à l'intéressement et à la participation.

### La CGT Schneider Electric propose les revendications suivantes :

- **Augmentation Générale de 5% (plancher à 190 euros)**
- **13<sup>ème</sup> mois basé sur le salaire moyen**
- **Harmonisation des primes d'équipe**
- **Harmonisation immédiate de la valeur du point pour la prime d'ancienneté**
- **Egalité salariale femmes / hommes : à travail égal salaire égal, maintenant !**
- **Congé menstruel**
- **Semaine de 4 jours (32 heures) sans baisse de salaire**



**NAO 2025 : FAISONS FRONT COMMUN,  
NOUS AVONS TOU(TE)S A Y GAGNER !**

